



Alain Rousset soutient la filière photovoltaïque

lundi 30 novembre 2020, par [lpe](#)

A l'occasion de l'examen du projet de loi de finances 2021, l'Etat a dévoilé son intention de diminuer les aides aux producteurs d'énergie photovoltaïque. Suite à ces annonces du Gouvernement, Alain Rousset, président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, **1ère région photovoltaïque de France**, exprime ses fortes inquiétudes pour la filière photovoltaïque et soutient les professionnels du secteur dans leur recherche de solutions pour poursuivre l'essor des énergies renouvelables.

Depuis 2006, l'Etat soutient le développement des énergies renouvelables par l'intermédiaire de tarifs d'achats garantis aux producteurs. Ce tarif de rachat a permis de propulser l'ensemble des filières d'énergies renouvelables pour répondre notamment au défi climatique soutenu par différents textes et accords internationaux. Dans le projet de loi de finances 2021, le Gouvernement souhaite engager rétroactivement une révision à la baisse des contrats photovoltaïques dans le but de les ramener à une rentabilité plus « raisonnable ».

« Le risque d'une telle démarche, en pleine crise économique, est la perte de confiance des banques et des investisseurs sur les projets en cours et à venir. La menace d'un effet domino n'est pas à exclure sur les exploitants et les emplois directs des installations photovoltaïques en service, sur les bailleurs fonciers et emplois indirects voire l'ensemble de la filière, comme après le moratoire de 2010, avec d'éventuelles répercussions ou des craintes sur les autres filières renouvelables », s'inquiète Alain Rousset.

Les syndicats professionnels du photovoltaïque (SER et Enerplan) ont fait des propositions sensées pour éviter la casse industrielle et amortir les coûts passés sur les projets à venir, avec pour objectif un allègement des charges pour l'Etat équivalent à celui engendré par la rupture des contrats.

La Région Nouvelle-Aquitaine soutient les initiatives des professionnels du photovoltaïque, ainsi que celles des autres filières, dans leur démarche d'élaboration de solutions pour déployer les énergies renouvelables à moindre charge pour l'Etat.